

+ CARTE JEUNE RÉGION

DES AVANTAGES
ET DU POUVOIR D'ACHAT



**GRATUITE
ET OBLIGATOIRE**

1 DES BONS PLANS POURQUOI ?

Proposer aux jeunes des offres attractives ou évènementielles à moindres frais dans les domaines du **sport, de la culture et du tourisme** !

La plateforme Carte Jeune Région permet de mettre en relation directe des acteurs variés qui ont des offres à valoriser avec **une communauté de 250 000 jeunes**.



À RETENIR !

Il faut que la description de l'offre soit claire sur la remise spécifique ou supérieure consentie au public **Carte Jeune Région**. Pensez à laisser un temps suffisant à la Région pour valider votre offre avant sa date de début.

2 UN BONS PLAN QU'EST-CE QUE C'EST ?

Tout bien ou service proposé à titre **gracieux** ou avec un **avantage tarifaire substantiel** par rapport au prix grand public. C'est très large et cela laisse la place à la créativité... sous réserve de respecter les critères suivants :

- Être adapté à un public jeune incluant des mineurs (bénéficiaires âgés de **15 à 20 ans**)
- S'inscrire dans les champs de compétences d'une collectivité régionale (en l'espèce la **culture, le sport et le tourisme, l'éducation, l'orientation, la santé, et toute compétence régionale se rapportant à la vie quotidienne des jeunes**)
- S'exercer exclusivement sur le **territoire régional d'Occitanie**,

Les offres donnant lieu à des bons plans en ligne sont par ailleurs éligibles dans la mesure où elles s'appliquent à des jeunes scolarisé.e.s en Occitanie conformément au règlement du dispositif.

- Ne pas bénéficier d'un financement direct de la part de la Région en lien avec l'offre référencée.
- Proposer une **remise spécifique au public Carte Jeune** et supérieure aux autres promotions éventuellement consenties à d'autres publics ou lui faire bénéficier d'une offre gratuite.

3 QUI PEUT PROPOSER UNE OFFRE ?

Tous les **opérateurs économiques publics et privés**. Il n'y a donc pas de restriction pour devenir partenaire

4 COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1. Un partenaire créé un compte sur le site / partenaire.cartejeune.laregion.fr/
2. Il peut ensuite déposer une offre (ou des offres, pas de limitation !) qui sera validée par la Région avant publication
3. Dès validation de la Région, les jeunes ont accès à l'offre dans leur espace personnel et elle sera également remontée dans

UNE QUESTION ?

Notre assistance téléphonique : **05 32 30 00 40**

Par mail : cartejeune@laregion.fr